

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

### MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

#### Avis à manifestation d'intérêt n°PI-002/MFB/CGMP-2018

**« Recrutement d'une société, spécialisée en audit/ conseil, dans le secteur forestier pour la réalisation d'un audit et d'une certification des recettes fiscales d'exportation forestière entre 2015 et 2017. »**

Le Ministère des Finances et du Budget lance un avis à manifestation d'intérêt à l'intention des sociétés dotées des qualifications recherchées en audit/conseil, de réputation internationale, et disposées de références solides dans le secteur forestier, qui désirent participer à la pré-qualification des opérations sous indiquées. Ceci, pour améliorer la prédictibilité et le niveau des recettes fiscales d'exportation forestière dans le budget de l'Etat.

#### I- OBJET DE LA SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des sociétés spécialisées en audit/ conseil, dans le secteur forestier, devant participer à l'appel d'offre pour la réalisation d'un audit des recettes fiscales d'exportation forestière entre 2015 et 2017, qui sera lancé par le ministère des finances, pour le compte de l'exercice 2018.

#### II- RESULTATS ESCOMPTEES

Le principal résultat attendu est de proposer des rapports d'audit et des recommandations.

#### III- CRITERES DE QUALIFICATION

- 1- être une société spécialisée en audit/ conseil, dans le secteur forestier ;
- 2- justifier la capacité de réaliser cet audit ;
- 3- avoir des capacités administratives et financières ; notamment :
  - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point IV.1 ci-dessous ;
  - disposer d'une expérience avérée dans le domaine objet des présentes prestations ;
  - disposer ou s'engager à recruter le personnel et à acquérir le matériel compatible avec des prestations à réaliser ;
  - présenter une capacité financière devant couvrir les couts des prestations à réaliser.

#### IV- DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes, en français.



### 1-volume1 (dossier administratif)

Le volume1 comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon le cas), datée au moins trois (3) mois :

- a) Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) Les copies conformes certifiées par le service émetteur, des patentes en cours de validité ;
- c) Des originaux des attestations de non- faillite délivrées par le greffe du tribunal de première instance du domicile du candidat ;
- d) Des originaux des attestations de non-exclusion des marchés publics délivrées par l'autorité de régulation des marchés publics.

### 2- Volume (dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre pour chacune des parties :

#### 2.1- l'organigramme compte.

Il pourra être présenté sous forme d'un schéma accompagné éventuellement d'une note explicative.

#### 2.2- la liste du personnel.

Elle indiquera :

- Le responsable ;
- Le personnel technique (experts) ;
- Le personnel d'appui (technicien).

Le candidat fournira pour chaque personnel les pièces suivantes datées de moins de trois (3) mois : CV daté et signé par le concerné.

La liste indicative des experts clés jugés nécessaires pour la réalisation des prestations se présente comme suit :

<b>EXPERTS</b>	<b>Nombre</b>	<b>Poste</b>	<b>Nombre d'années d'expérience minimum</b>
Ingénieur Forestier	01	Chef de mission	10 ans
Expert Fiscaliste	01	Chef de mission adjoint	5 ans
Expert-comptable	01		5 ans
Comptable	02		3 ans

## V- CRITERES D'EVALUATION DU DOSSIER TECHNIQUE

### 1- Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif non conforme ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Note technique inférieure à 70.



## 2- Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué sur 100 points suivant les critères ci-après.

N°	Critères	Points
1	Prestation similaires	20
2	Personnel	60
3	Moyens techniques et matériels	15
4	Présentation	05

## VI- DEPOT DES DOSSIERS

Les dossiers des candidatures comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français, en quatre (4) exemplaires dont un original et trois (3) copies, devront être transmis sous plis fermés contre récépissé, au plus tard le **21 juin 2018 à 13 heures précises** à l'adresse suivante :

**Cellule de gestion des marchés publics du Ministère des Finances et du Budget, premier étage de la direction de la solde, porte n°1.**

**Avec la mention :**

« Avis de sollicitation d'intérêt n°PI-001/MFB/CGMP-2018 sur la réalisation d'un audit des recettes fiscales d'exportation forestière entre 2015 et 2017. »

## VII- PUBLICATION DES RESULTATS

L'insertion dans le dossier d'appel d'offres restreint de la liste des candidats pré-qualifiés tient lieu de publication des résultats du présent avis de sollicitation à manifestation d'intérêt.

Fait à Brazzaville, le **04 JUIN 2018**

La Personne Responsable des Marchés Publics

Jean Marie MONTSAGNA

